

**DELIBERATION**  
**du conseil d'administration de l'université de Reims-Champagne-Ardenne**

**Séance du 7 juin 2022**

**Délibération n°35 - 2022 relative à la création du double-diplôme de licence en Œnologie en partenariat avec l'université polytechnique des Marches d'Ancône**

Le conseil d'administration de l'université Reims Champagne-Ardenne approuve la création d'un double-diplôme en partenariat international entre l'UFR Sciences Exactes et Naturelles et l'université polytechnique des Marches d'Ancône pour la licence Sciences de la Vie, parcours Œnologie.

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	36	Membres présents	25
Majorité absolue	19	Membres représentés	6
Nombre de pouvoirs	6		

Décompte des suffrages

Votants	31	Pour	31	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

**Délibération adoptée**

**Visa du Président**



**Guillaume GELLÉ**

Document en annexe au présent extrait : Convention + note double-diplôme

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 14 106 12022

Document mis en ligne le : 14 106 12022